

Newsletter

III/2014

Chers collègues

Mesdames, Messieurs

Lorsque nous avons créé le Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation il y a près de deux ans, nous ne pouvions pas savoir à quel point les thèmes que nous nous proposons de traiter allaient prendre de l'importance et susciteraient la controverse. Aujourd'hui, les négociations avec l'UE sur la poursuite de la collaboration avec l'Europe en matière de recherche et les futures relations de la Suisse avec l'Europe sont à l'ordre du jour. Il s'agira tout particulièrement de déterminer si et comment la Suisse pourra disposer à l'avenir de personnel (qualifié) en suffisance. Enfin le Parlement va bientôt devoir traiter le prochain message sur la formation, la recherche et l'innovation (message FRI 2017-2020).

C'est la raison pour laquelle je me réjouis beaucoup, chers collègues, de voir tout l'intérêt que vous nous portez, à nous et aux manifestations du GP FRI.

Pour la session d'automne, nous envisageons une manifestation particulière organisée conjointement avec le Réseau Future, présidé par le conseiller aux Etats Felix Gutzwiler: nous vous invitons à étudier en profondeur et à discuter le projet de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, connu depuis juin 2014, avec le directeur de l'office fédéral compétent: Mario Gattiker, directeur de l'Office fédéral des migrations. Celui-ci vous présentera l'arrière-plan des réflexions du Conseil fédéral sur ce projet. Entouré de spécialistes du monde de l'industrie et de la recherche, il commentera les difficultés qu'il s'agit de surmonter dans les négociations à venir et dans le processus politique.

*Soyez nos hôtes le **jeudi 25 septembre 2014 à l'Hôtel Bellevue Palace**. Nous nous réjouissons de vous y rencontrer (inscription : info@pgbfi.ch).*

Le GP FRI s'engage en faveur d'une place suisse de la recherche attrayante offrant des postes intéressants à des spécialistes autochtones et étrangers, et qui soit (en permanence) le moteur de l'innovation. C'est ainsi seulement que la recherche et l'innovation pourront fournir leurs prestations au service de tous.

Gerhard Pfister, conseiller national

Président de GP FRI

En point de mire

Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse, des spécialistes pour la recherche et l'industrie

La nouvelle norme constitutionnelle exige un contrôle de l'immigration qui tienne compte des intérêts économiques de la Suisse. Du point de vue des industriels engagés dans la recherche, le projet de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse élaboré par le Conseil fédéral ne tient pas suffisamment compte de la marge de manœuvre que permet l'initiative. Ainsi, le Conseil fédéral veut contingerer le nombre des frontaliers ainsi que celui des personnes au bénéfice d'un permis de

séjour inférieur à une année, bien qu'il ne s'agisse pas dans ce cas d'immigration touchant la population résidante permanente. Cette mise en œuvre rigide ne prend pas en compte les intérêts de l'ensemble de l'économie suisse. Pour trouver une solution qui soit dans l'intérêt de la place scientifique suisse et qui assure aussi le maintien des accords bilatéraux, le Parlement doit améliorer le projet du Conseil fédéral. Après présentation du message, les délibérations à ce sujet débiteront l'an prochain.

Libre circulation des personnes: comment aller de l'avant?

Ce qui est sûr à ce stade, c'est que le Conseil fédéral et le Parlement doivent élaborer en commun un projet valable montrant comment préserver la voie bilatérale, maîtriser l'immigration et conserver l'accord sur la libre circulation des personnes. Il y a donc des conflits d'objectifs entre le mandat de mise en œuvre de la nouvelle disposition constitutionnelle et les objectifs de politique européenne de la Suisse annoncés jusqu'ici.

Pour ce qui est des questions intéressant le GP FRI, c'est-à-dire des intérêts de l'économie impliquée dans la recherche, il faut entreprendre rapidement tout ce qui est possible pour lutter contre la pénurie de spécialistes qui règne actuellement et qui va s'aggravant. Mais l'épuisement plus poussé du potentiel de main-d'œuvre autochtone qui s'impose n'est pas facile à réaliser dans un délai raisonnable et il ne suffira pas à couvrir les besoins, notamment ceux des entreprises internationales de la recherche en Suisse.

Le modèle présenté en juin par le Conseil fédéral soulève de nombreuses questions. Notamment celle de savoir comment l'économie va pouvoir se doter de suffisamment de personnel qualifié en provenance de l'UE (et de pays tiers). Où fixer la priorité dans l'admission des personnes actives ? Doit-elle s'appliquer aux Suisses ou aussi aux étrangers déjà présents dans le pays ? Faut-il prévoir pour les ressortissants des pays de l'UE/AELE / (ou le cas échéant d'autres pays) d'autres conditions d'admission que celles qui s'appliquent aux pays tiers (par exemple en ce qui concerne les qualifications professionnelles nécessaires) ?

Le 25 septembre 2014, **Mario Gattiker**, directeur de l'ODM, le Pr **Lino Guzzella**, président de l'EPFZ et **Silvio Ponti**, vice-président du groupe SIKA AG, vous expliqueront comment, dans l'optique des milieux de la recherche et de l'industrie, on pourrait parvenir à maîtriser l'écart qui sépare la disposition constitutionnelle des besoins effectifs de l'économie.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler à quel point la décision populaire qui pourrait être prise en novembre 2014 sur l'initiative Ecopop serait susceptible d'affaiblir notre capacité d'action économique et politique et, dès lors, nos perspectives d'avenir.

Plus bas, nous attirons aussi votre attention sur les interventions parlementaires qui seront portées à l'ordre du jour de la session d'automne du Parlement ou qui y seront traitées, soit par le Conseil national, soit par le Conseil des Etats.

Au Parlement

Message sur la formation, la recherche et l'innovation (Message FRI 2017-2020)

Dès décembre 2014, nous aurons à nous occuper plus intensément du prochain message fédéral sur

la formation, la recherche et l'innovation (message FRI), qui définira le cadre financier pour les années 2017-2020. L'orientation principale doit être préservée: nous avons besoin pour ces domaines de ressources FRI sûres et progressant constamment d'année en année. Dans cette attribution de ressources, l'accent doit porter sur le domaine MINT. Le Conseiller fédéral Johann N. Schneider-Ammann a souligné en août que la politique FRI devait être marquée, ces prochaines années, par un souci de continuité dans les efforts visant à préserver la concurrence et la compétitivité. Si le Conseil fédéral veut réaliser son objectif "de voir la Suisse conserver sa position de pointe en matière de formation, de recherche et d'innovation", il se doit, dans la situation actuelle, de consentir des efforts particuliers et de s'imposer un ordre de priorités cohérent.

**Ecopop-Initiative : « Halte à la surpopulation – Oui à la préservation durable des ressources »,
13.086 Initiative populaire (CN)**

L'initiative Ecopop demande que la Suisse limite sa population à un niveau "qui soit compatible avec la préservation durable des ressources naturelles"; dans le même temps, la Suisse doit "encourager également d'autres pays à poursuivre cet objectif, notamment dans le cadre de la coopération internationale au développement". Le Conseil fédéral, le Conseil national et le Conseil des Etats rejettent catégoriquement ce texte. Il nous appartient donc à tous, dans les régions et les cantons, d'informer le public en prévision de la votation du 30 novembre. Il faut notamment lui représenter, en dialoguant avec nos électrices et nos électeurs, à quel point ces propositions seraient préjudiciables à l'économie comme à l'ensemble de la population, indépendamment du fait que ses auteurs visent des objectifs qui ne concordent pas avec le texte même de l'initiative dans la mesure où quelque 16'000 immigrants par année n'ont rien à voir avec la préservation durable des ressources naturelles de la Suisse, pas davantage que les mesures de planning familial possibles dans d'autres pays - africains par exemple.

Mesures visant à atténuer la pénurie de personnel spécialisé (div. interpellations, postulats, motions)

Jusqu'en juin 2014, le Conseil fédéral a pris position sur une demi-douzaine de propositions afférentes. Compte tenu de la nouvelle situation issue de la votation sur l'initiative de l'immigration de masse, des mesures s'imposent, partiellement envisagées d'ailleurs par le Conseil fédéral lui-même. Au stade actuel, l'examen de l'initiative sur le personnel qualifié qui avait été programmé jusqu'à cette date, ainsi que les mesures prévues dans ce cadre, sont loin d'être suffisants. Il faut prendre ce fait en considération dans le débat sur les propositions correspondantes - de même que pour la mise en application de l'initiative sur l'immigration de masse -: des propositions judicieuses et pragmatiques s'imposent pour assurer à l'économie helvétique le personnel dont elle a besoin.

Les parcs d'innovation doivent être financés par l'économie privée

La nouvelle loi fédérale sur l'encouragement de la recherche et de l'innovation (LERI) crée le cadre légal nécessaire à la création d'un "parc d'innovation Suisse" avec plusieurs sites. A juste titre, la Confédération n'interviendra qu'à titre subsidiaire et n'assumera aucune responsabilité opérationnelle ni financière pour le Parc national d'innovation. Le financement de ce parc doit donc être assuré sur une base privée. La Conférence des chefs des départements cantonaux de l'économie (CDF) a adopté à l'unanimité le concept de mise en application du parc d'innovation avec deux sites en réseau dans le canton d'Argovie et dans le Nord-ouest de la Suisse (cantons de Bâle-Ville, Bâle-Campagne et Jura). Ils doivent compléter les sites principaux des deux EPF (Zurich et Lausanne). Les parcs d'innovation

peuvent contribuer au renouvellement constant et à l'échange d'idées pratiques, créatives et nouvelles, mais doivent par principe rester aux mains d'entreprises privées et sous la responsabilité de leurs réseaux de recherche.

Perspectives

Réunion de la session du GP FRI, jeudi 25 septembre 2014

« L'avenir de l'immigration : mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse »

Nous avons le plaisir de vous convier à notre lunch-débat qui se tiendra **jeudi 25 septembre 2014** (lunch dès 12h30, hôtel Bellevue Palace, Salon « Münz » / exposé à 13h15). Le GP FRI organise cette rencontre conjointement avec le réseau FUTURE – un conférencier et des spécialistes de la recherche et de l'industrie discuteront avec vous des scénarios de mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse.

Votre inscription sera la bienvenue à l'adresse : info@pgbfi.ch

Programme

Dès 12h30	Apéro et lunch
13h15	Salutation de bienvenue, introduction et animation par le Conseiller national Gerhard Pfister , président du Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation GP FRI, et le Conseiller aux Etats Felix Gutzwiller , président du groupe politique du Réseau FUTURE
13h20	Exposé de Mario Gattiker Directeur de l'Office fédéral des migrations, DFJP <i>«Mise en œuvre de l'initiative sur l'immigration de masse»</i>
13h40	Discussion dirigée par le prof. Lino Guzzella , des. président de l'EPF Zurich, Silvio Ponti , directeur adjoint du groupe SIKA AG
Dans la foulée	Discussion et questions
14h30	Clôture

Si vous souhaitez obtenir de plus amples informations sur ces sujets ou adhérer au GP FRI, veuillez vous adresser à:

Groupe parlementaire Formation, recherche et innovation (GP FRI)

Nordstrasse 15 – Case postale - CH-8021 Zürich

Téléphone: +41 44 368 17 11 – Téléfax: +41 44 368 17 70

E-mail: info@pgbfi.ch – Internet: www.pgbfi.ch